



Colloque National sur le Diabète et la Nutrition

Faculté de Médecine et de Pharmacie
Rabat, les 6 et 7 juin 2014

Appel de Rabat 2014

pour la Mobilisation en vue de la Mise en œuvre de la « **Charte Internationale des Droits et Responsabilités des Personnes atteintes de Diabète** »

Au terme des travaux du **Colloque National sur le Diabète et la Nutrition** tenu à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat, les 6 et 7 juin 2014, les participants au Colloque de divers horizons : experts, universitaires, médecins spécialistes, juristes, économistes, responsables administratifs, parlementaires, journalistes et représentants de la société civile lancent un appel pour une mobilisation en vue de mettre en œuvre la « **Charte Internationale des Droits et Responsabilités des personnes atteintes de diabète** ».

A ce sujet, les différents partenaires et participants au Colloque :

- S'inscrivent dans le cadre de la dynamique mondiale de plaidoirie pour les maladies non transmissibles dont le diabète, initiée par les Nations Unies, l'OMS et la FID ;
- Apprécient les engagements et les efforts nationaux entrepris pour la réalisation des objectifs et des indicateurs relatifs aux Maladies Non Transmissibles (MNT), ainsi que l'implication active de notre pays à la déclaration des Nations Unies sur la prévention et la maîtrise des MNT en septembre 2011;
- Rappellent l'initiative louable de la Fédération Internationale du Diabète de lancer « **la Charte Internationale des Droits et Responsabilités des Personnes atteintes de Diabète** » en 2011 ;

- Soulignent l'importance du contenu de cette charte énonçant les Droits des personnes atteintes de diabète, à savoir **le Droit aux soins, le Droit à l'information et à l'éducation, le Droit à la Justice Sociale** ;
- Soulignent également l'obligation des personnes atteintes de Diabète d'assumer leurs responsabilités énoncées dans la même charte ;
- Sont soucieux d'adapter les dispositions de la charte internationale à la réalité et à la spécificité nationale ;

Ils lancent cet Appel aux pouvoirs publics, aux parlementaires, aux instances opérant dans le domaine des Droits Humains, la Société Civile, le secteur privé et à toutes les personnes et organismes concernés afin de :

- S'associer activement à l'effort de promotion internationale pour la « **Charte des Droits et Responsabilités des Personnes atteintes de Diabète** », en perspective de l'événement majeur qui se tiendra aux Nations Unies avant la fin de l'année 2014 à ce sujet ;
- Se mobiliser autour d'une **Politique Nationale concertée et plus engagée** dans le domaine législatif, réglementaire et opérationnel garantissant les Droits des personnes atteintes de diabète.

Fait à Rabat le 7 juin 2014

Pr Jamal BELKHADIR

Président de la Ligue Marocaine
de Lutte contre le Diabète